

ORDRE DU MÉRITE MARITIME. Deux Dieppois récompensés

Bernard Monnier et Corinne Coquatrix, tous deux Dieppois, vont être faits chevalier de l'ordre du Mérite maritime les 12 mars et 7 avril.

Elles se sont toutes deux distinguées dans le domaine maritime. Deux personnalités dieppoises vont être faites chevalier de l'ordre du Mérite maritime. Le premier, Bernard Monnier, recevra sa distinction le 12 mars, la seconde, Corinne Coquatrix, le 7 avril.

Bernard Monnier est un marin émérite. Il a débuté sa carrière dans la marine nationale. Affecté sur le bâtiment hydrographie *Beautemps-Beaupré*, puis sur l'aviso escorteur *Victor-Schœlcher* et sur l'escorteur rapide *Le Lorrain*, il a quitté la marine avec le grade de maître manœuvrier.

Marin et bénévole

Il rejoint ensuite la ligne transmanche à l'armement naval SNCF, Snat et Sea France à Dieppe et Calais où il a effectué le reste de sa carrière. Il a également été bénévole pour plusieurs associations dont celle de l'Estran-Cité de la mer ou de la French Lines au Havre pour préserver le devoir de mémoire de la Compagnie Générale Transatlantique.



Corinne Coquatrix et Bernard Monnier recevront la croix de chevalier de l'ordre du Mérite maritime au golf de Dieppe

le 07 avril pour Madame Coquatrix et le 12 mars au Havre à l'ENSM du Havre, pour Bernard MONNIER, lors de l'A.G. de la Fédé Nat du Mérite Maritime – SMA.

A la Fédération nationale du Mérite maritime, il se dépense sans compter afin de maintenir des liens entre les adhérents et faire connaître et reconnaître le milieu maritime et ses composantes, en étant toujours en première ligne de toutes les manifestations maritimes locales et régionales. Bernard Monnier est également adhérent à la

station de Dieppe de la SNSM et il a été officier de liaison lors de l'Armada de Rouen de 2019.

Corinne Coquatrix est responsable du bureau des marins et usages de la mer au service mer, littoral et environnement marin de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Seine-Maritime. Elle s'occupe tout particulièrement des mis-

sions en lien avec les activités traditionnelles au service des marins et qui constitue le cœur d'activité des services des affaires maritimes : la gestion des navires et des marins professionnels ; la gestion de la plaisance ou encore le secrétariat des commissions portuaires de bien-être pour l'accueil des marins étrangers pour les grands ports maritimes du Havre et de Rouen.

Cérémonie au golf

Corinne Coquatrix œuvre également en matière de gestion du domaine public maritime avec, entre autres, l'instruction de dossiers à enjeux particulièrement sensibles et emblématiques, tels les projets de parcs éoliens en mer ; le suivi des sujets sanitaires en lien avec les réseaux de surveillance des coquillages pour la Seine-Maritime et la gestion des dossiers conchyliologiques (parcs conchyliologiques, expérimentation de parcs, etc.).

La cérémonie de remise de distinction aura lieu au golf de Dieppe.